

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Budget Principal (M57) (1)
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21740058900016

POSTE COMPTABLE : CFP THONON-LES-BAINS

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexé.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	49
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	51
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	55
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	59

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	66
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	68
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	69
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	70

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	71
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	73
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	79
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	82
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	83
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	85
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	89
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	93
D11 - Décisions en matière de taux	95
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) À utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L. 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 3221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	2189
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, doublée sur la base des informations N-2 (transmise par les services prélectionaux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2003-935 du 30 juillet 2003 de finances rectificative pour 2003, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, toutes ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération n° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 231 625,22	5 069 922,98	388 908,78 A1	1 227 208,54
Investissement	1 147 852,12	817 789,57 (2)	-176 468,16 A2	-506 530,71
Dont 1068		467 360,16		
Fonctionnement	3 083 773,10	4 252 133,41 (3)	565 376,94 A3	1 733 737,25

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3
		0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	
TOTAL	A1 + B1	1 297 429,54
Investissement	A2 + B2	-436 307,71
Fonctionnement	A3 + B3	1 733 737,25

(1) Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 062 723,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
30	Opération d'équipement n° 30	43 963,20
36	Opération d'équipement n° 36	38 552,00
38	Opération d'équipement n° 38	2 008 000,00
39	Opération d'équipement n° 39	23 028,00
44	Opération d'équipement n° 44	7 600,00
47	Opération d'équipement n° 47	689 200,00
49	Opération d'équipement n° 49	55 573,20
51	Opération d'équipement n° 51	135 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	31 807,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 132 946,40
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 147 946,40
16	Emprunts et dettes assimilées	1 985 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	3 083 773,10	G
	B	1 147 852,12	H
			4 252 133,41
			817 789,57

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	565 376,94
		176 468,16	0,00

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	4 408 093,38	= G + H + I + J	5 635 299,92
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	3 062 723,40	L	3 132 945,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	3 132 945,40

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	3 083 773,10	= G + I + K	4 817 510,35
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	= B + D + F	= H + J + L	3 950 735,97
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	8 768 246,32

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées selon qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice selon qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		26 353,81
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	25 942,07	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	181 897,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	622 945,08	0,00
Total des réalisations d'équipement		810 785,00	26 353,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	194 725,13
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	244 971,65	175,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		244 971,65	194 900,13
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 055 756,65	II 221 253,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	37 080,00
041	Opérations patrimoniales (8)	92 095,47	92 095,47
Total des réalisations d'ordre en investissement		IV 92 095,47	IV 129 175,47

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + II	1 147 852,12	II + IV	350 429,41
--------------	---------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	176 468,16	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	467 360,16

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + II + V	1 324 320,28	II + IV + VI + VII	817 789,57
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-506 530,71		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en N-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 39, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

Compte des Recettes à réaliser et des Recettes réelles

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 071 277,22	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	493 238,79
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	683 014,69	73 Impôts et taxes (sauf 731)	251 710,00
		731 Fiscalité locale	2 821 780,84
		74 Dotalions et participations (1)	418 142,79
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 056 905,58	75 Autres produits de gestion courante (1)	135 011,20
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	83 473,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 894 670,49	Total recettes de gestion des services	4 119 883,62
66 Charges financières	132 022,61	76 Produits financiers	1 286,25
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	120 863,54
68 Dotalions aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	20 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	10 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 046 693,10	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 252 133,41

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	37 080,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 37 080,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 3 083 773,10	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 4 252 133,41
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 565 376,94

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 3 083 773,10	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 4 817 510,35
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 733 737,25
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DV 040 ; DF 043 = RP 042.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non budgétaire)	244 971,65	0,00	244 971,65
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	641 846,26		641 846,26
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 825,67	0,00	10 825,67
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	158 113,07	0,00	158 113,07
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	92 095,47	92 095,47
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rcp. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 055 756,63	92 095,47	1 147 852,12

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	176 468,16
--	------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	1 071 277,22		1 071 277,22
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	683 014,69		683 014,69
014 Atténuations de produits	83 473,00		83 473,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6585) (9)	1 056 905,58	0,00	1 056 905,58
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	132 022,61	0,00	132 022,61
67 Charges spécifiques (9)	0,00	37 080,00	37 080,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 046 693,10	37 080,00	3 083 773,10

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 725,13	0,00	194 725,13
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	26 353,81	0,00	26 353,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1655 non budgétaire)	175,00	0,00	175,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		37 078,00	37 078,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	92 095,47	92 095,47
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	2,00	2,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		221 253,94	129 175,47	350 429,41

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	467 360,16
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (6)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	493 238,79		493 238,79
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	251 710,00		251 710,00
731	Fiscalité locale	2 821 780,84		2 821 780,84
74	Dotations et participations (8)	418 142,79		418 142,79
75	Autres produits de gestion courante (8)	135 011,20	0,00	135 011,20
76	Produits financiers	1 286,25	0,00	1 286,25
77	Produits spécifiques (8)	120 963,54	0,00	120 963,54
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 000,00	0,00	10 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 252 133,41	0,00	4 252 133,41

Pour information R002 Résultat positif reporté	565 376,94
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B3).

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	4 266 027,31	1 147 852,12	3 062 723,40	55 451,79	0,00	1 147 852,12	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 500,00	10 825,67	31 607,00	3 067,33	0,00	10 825,67	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	206 059,84	158 113,07	30 000,00	17 946,77	0,00	158 113,07	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	3 668 372,00	641 846,26	3 001 116,40	25 409,34	0,00	641 846,26	
Total des dépenses d'équipement	3 927 931,84	810 785,00	3 062 723,40	54 423,44	0,00	810 785,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	246 000,00	244 971,65	0,00	1 028,35		244 971,65	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	246 000,00	244 971,65	0,00	1 028,35	0,00	244 971,65	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	4 173 931,84	1 055 756,65	3 062 723,40	55 451,79	0,00	1 055 756,65	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	92 095,47	92 095,47		0,00		92 095,47	
Total des dépenses d'ordre	92 095,47	92 095,47		0,00		92 095,47	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	176 468,16						
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 442 495,47	1 324 320,28	3 062 723,40	55 451,79	0,00	1 147 852,12	

(1) Dépenses engagées non mandonnées

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12

(3) Voir l'état II-A2 : pour la détail des opérations d'ajournement

(4) Voir l'état IV-A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DX 040 = AP 042)

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DX 041 = RI 041)

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2504

III - ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	4 442 495,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 158 588,84	26 353,81	1 147 946,40	-15 711,37
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 985 000,00	0,00	1 985 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 143 588,84	26 353,81	3 132 946,40	-15 711,37
10 Dotations, fonds divers et réserves	564 781,16	662 085,29	0,00	-87 304,13
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50,00	175,00	0,00	-125,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	30 480,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	595 311,16	662 260,29	0,00	-66 949,13
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 738 900,00	688 614,10	3 132 946,40	-82 660,50
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	611 500,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	37 080,00		-37 080,00
041 Opérations patrimoniales (8)	92 095,47	92 095,47		0,00
Total des recettes d'ordre	703 595,47	129 175,47		574 420,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	4 442 495,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50

(1) Recettes justifiées non liées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DX 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 28, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisations »).

(8) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (21.047 = R1.047).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (RP + DR + SAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 266 027,31	1 147 852,12	3 062 723,40	55 451,79	0,00	1 147 852,12
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	45 500,00	10 825,67	31 607,00	3 067,33	0,00	10 825,67
202	18 000,00	4 285,67	9 155,00	4 559,33	0,00	4 285,67
2031	27 500,00	6 540,00	22 452,00	-1 492,00	0,00	6 540,00
2051	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	206 059,84	158 113,07	30 000,00	17 946,77	0,00	158 113,07
2111	0,00	3 230,73	0,00	-3 230,73	0,00	3 230,73
2118	80 000,00	31 508,85	30 000,00	18 491,15	0,00	31 508,85
21318	0,00	6 477,60	0,00	-6 477,60	0,00	6 477,60
2152	1 464,00	1 420,32	0,00	43,68	0,00	1 420,32
21578	13 186,50	7 437,37	0,00	5 749,13	0,00	7 437,37
21828	84 815,34	85 149,34	0,00	-534,00	0,00	85 149,34
21838	17 588,00	17 616,00	0,00	-28,00	0,00	17 616,00
21841	6 000,00	2 067,66	0,00	3 932,34	0,00	2 067,66
21848	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	3 206,00	3 205,20	0,00	0,80	0,00	3 205,20
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
2313	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
2315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	3 668 372,00	641 846,26	3 001 116,40	25 409,34	0,00	641 846,26
Total des dépenses d'équipement	3 927 931,84	810 785,00	3 062 723,40	54 423,44	0,00	810 785,00
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	246 000,00	244 971,65	0,00	1 028,35	0,00	244 971,65
1641	164 500,00	164 285,72	0,00	214,28	0,00	164 285,72

Chap. / art. (1)		Credits ouverts (RP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
168758	Dettes - Autres groupements	81 500,00	80 685,92	0,00	814,08		80 685,92
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,01	0,00	-0,01		0,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		246 000,00	244 971,65	0,00	1 028,35	0,00	244 971,65
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		4 173 931,84	1 055 756,65	3 062 723,40	55 451,79	0,00	1 055 756,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	92 095,47	92 095,47		0,00		92 095,47
2313	Constructions	92 095,47	92 095,47		0,00		92 095,47
Total des dépenses d'ordre		92 095,47	92 095,47		0,00		92 095,47

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataires.

(3) Crédits sans emploi - crédits ouverts - RAR au 31/12

(4) Voir état IB-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a eu un transfert de la ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040) = RF (042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041) = RI (041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisant regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		3 688 372,09	641 846,26	3 001 116,40	25 469,34	1 531 372,15	0,00	641 846,26
30	TRAVERSEE DU VILLAGE		46 920,00	2 956,80	43 963,20	0,00	90 725,94	0,00	2 956,80
36	RENOVATION PRESBYTERE		100 000,00	56 975,96	38 552,00	4 472,04	245 820,55	0,00	56 975,96
38	REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE		2 507 000,00	514 108,65	2 008 000,00	-15 108,65	774 304,60	0,00	514 108,65
39	AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22		23 028,00	0,00	23 028,00	0,00	19 632,00	0,00	0,00
43	TRAVAUX SECURISATION LES PLAINES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44	TRAVAUX VOIRIE RETEVEMENTS		71 640,00	52 262,02	7 600,00	11 757,98	370 062,53	0,00	52 262,02
47	TRAV. ENFOUISSEMENT RESEAUX LE RYS		689 200,00	0,00	689 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	CIMETIERE		70 500,00	14 871,60	55 573,20	55,20	30 155,40	0,00	14 871,60
50	REHABILITATION ANCIEN BATIMENT PTT Halle el tog.		84,00	84,00	0,00	0,00	84,00	0,00	84,00
51	CREATION D'UN PARCOURS ZEN		140 000,00	567,23	135 200,00	4 232,77	567,23	0,00	567,23
52	CREATION D'UN RANDO PARK		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		45 920,00	2 956,80	43 963,20	0,00	90 725,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	2 956,80	42 043,20	0,00	7 596,80
2118	Autres terrains	45 000,00	2 956,80	42 043,20	0,00	7 596,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 920,00	0,00	1 920,00	0,00	83 129,14
2315	Install., matériel et outill. technique	1 920,00	0,00	1 920,00	0,00	83 129,14

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé
Recettes – Dépenses (8)			-2 956,80 B2 - A2
			-90 725,94

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non livrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à rattachement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : RENOVATION PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		100 000,00	56 875,96	38 552,00	4 472,04	245 820,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	56 875,96	38 552,00	4 472,04	245 820,55
2313	Constructions	100 000,00	56 875,96	38 552,00	4 472,04	245 820,55

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-56 975,96	B2 - A2	-245 820,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non liées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Saut 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe négatif.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2504.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 507 000,00	514 108,65	2 008 000,00	-15 108,65	774 304,50
2031	Frais d'études	0,00	988,80	0,00	-988,80	92 095,47
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	988,80	0,00	-988,80	92 095,47
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 507 000,00	513 119,85	2 008 000,00	-14 119,85	682 209,03
2313	Constructions	2 507 000,00	513 119,85	2 008 000,00	-14 119,85	682 209,03

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 1308)	635 000,00	0,00	635 334,40	-334,40	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	285 000,00	0,00	285 334,40	-334,40	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
		-514 108,65	-774 304,50

(1) Quatre une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Créances (sans emploi) = créances ouvertes - réalisations - RAR au 31/12
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 166, 168 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2024.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 028,00	A1 0,00	23 028,00	0,00	19 632,00
2031	Frais d'études	23 028,00	0,00	23 028,00	0,00	19 632,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)			B1 - A1	B2 - A2
			0,00	-19 632,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non émis.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 164-9.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : TRAVAUX SECURISATION LES PLAGNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + CM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + CM + RAR N-1)	Réalisations Tirés émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 133)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvert une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non liées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 195, 165 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE REVETEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits courants (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		71 640,00	52 282,02	7 600,00	11 757,98	370 082,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 540,00	0,00	0,00	6 540,00	0,00
2031	Frais d'études	6 540,00	0,00	0,00	6 540,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	65 100,00	52 282,02	7 600,00	5 217,98	370 082,53
2315	Install., matériel et outill. technique	65 100,00	52 282,02	7 600,00	5 217,98	370 082,53

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits courants (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-52 282,02	B2 - A2	-370 082,53

(1) Ouvert une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non liées.
(4) Crédits sans emploi = crédits courants – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes nées en cas de réduction ou d'annulation de mandats durant l'exercice à reverser.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer la ligne justificative.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2004.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : AMENAGEMENT, MISE AUX NORMES ARRET BUS SS LE SAIX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	11 000,00	26 353,81	0,00	-15 353,81	74 353,81
1323	Subv. non transf. Départements					
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 000,00	26 353,81	0,00	-15 353,81	74 353,81
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	11 353,81	0,00	-353,81	59 353,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
		26 353,81	74 353,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non éliminées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en restes à réaliser en cas de réduction ou d'annulation de mandats émis à reversant.

(7) Sauf 105, 108 et 10448.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : TRAV. ENFOUSSEMENT RESEAUX LE RYS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		689 200,00	A1	689 200,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	689 200,00	0,00	689 200,00	0,00	0,00
2315	Matériel, matériel et outill. technique	689 200,00	0,00	689 200,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Tires émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		462 744,00	B1	462 744,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	462 744,00	0,00	462 744,00	0,00	0,00
13256	Subv. non transf. Autres groupements	462 744,00	0,00	462 744,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)			B1 - A1	B2 - A2
			0,00	0,00

(1) Ouvert une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non versées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à rattachement.

(7) Sauf 105, 108 et 109.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 500,00	14 871,60	55 573,20	55,20	30 155,40
2031	Frais d'études	70 500,00	14 043,60	55 573,20	883,20	29 327,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	70 500,00	14 043,60	55 573,20	883,20	29 327,40
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	828,00	0,00	-828,00	828,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
		-14 871,60	-30 155,40

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non liées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

[6] Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en records réels en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

[7] Sauf 165, 166 et 16449.

[8] Indiquer le signe négatif.

[9] Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : REHABILITATION ANCIEN BATIMENT PTT Halle et log.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84,00	84,00	0,00	0,00	84,00
2031	Frais d'études	84,00	84,00	0,00	0,00	84,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (8)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-84,00 B2 - A2	-84,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non écartées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 203, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats constatée au 31/12.

(7) Sauf 105, 106 et 10402.

(8) Indiquer la ligne algorithmique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : CREATION D'UN PARCOURS ZEN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisation Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		140 000,00	567,23	135 200,00	4 232,77	567,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	10 200,00	4 800,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	10 200,00	4 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	567,23	0,00	-567,23	567,23
2313	Constructions	0,00	567,23	0,00	-567,23	567,23

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisation Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (6)		49 844,84	0,00	49 868,00	-23,16	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	49 844,84	0,00	49 868,00	-23,16	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	24 934,00	0,00	24 934,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 910,84	0,00	24 934,00	-23,16	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé
Recettes – Dépenses (8)			-567,23
B1 - A1			B2 - A2
			-567,23

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non datées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Saut 105, 108 et 10440.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : CREATION D'UN RANDO PARK
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandonnées ou recettes justifiées non librées.
(4) Crédits sans emplois = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations = réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 164-03.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 442 495,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 159 588,84	26 353,81	1 147 946,40	-15 711,37
1322	Subv. non transf. Régions	124 934,00	0,00	124 934,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	320 910,84	11 353,81	310 268,40	-711,37
13258	Subv. non transf. Autres groupements	462 744,00	0,00	462 744,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 985 000,00	0,00	1 985 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 985 000,00	0,00	1 985 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 143 588,84	26 353,81	3 132 946,40	-15 711,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	564 781,16	662 085,29	0,00	-97 304,13
10222	FCTVA	57 421,00	57 421,52	0,00	-0,52
10226	Taxe d'aménagement	0,00	57 303,61	0,00	-57 303,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	467 360,16	467 360,16	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50,00	175,00	0,00	-125,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	175,00	0,00	-125,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 480,00		0,00	
	Total des recettes financières	595 311,16	662 260,29	0,00	-66 949,13
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 738 900,00	685 614,10	3 132 946,40	-82 660,50

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
027	Virement de la section de fonctionnement	611 500,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	37 080,00		-37 080,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	37 078,00		-37 078,00
2116	Autres terrains	0,00	2,00		-2,00
041	Opérations patrimoniales (10)	92 095,47	92 095,47		0,00
2037	Frais d'études	92 095,47	92 095,47		0,00
Total des recettes d'ordre		703 595,47	129 175,47		574 420,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non liées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12

(4) Sauf 195, 196 et 199.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes seules en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition de chapitre des opérations d'ordre (RI 040 - CR 042).

(8) Les comptes 15, 20, 39, 40 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre s'ils collectifs à l'apport de la collectivité à l'apport de la collectivité, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 041 - RI 047).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 492 700,00	3 083 773,10	0,00	0,00	1 408 926,90	0,00	3 083 773,10
011	Charges à caractère général (3)	1 756 563,33	1 071 277,22	0,00	0,00	685 286,11	0,00	1 071 277,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	770 500,00	683 014,69	0,00	0,00	87 485,31		683 014,69
014	Atténuations de produits	91 060,00	83 473,00	0,00	0,00	7 587,00		83 473,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 110 576,67	1 056 905,58	0,00	0,00	53 671,09	0,00	1 056 905,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 728 700,00	2 894 670,49	0,00	0,00	834 029,51	0,00	2 894 670,49
66	Charges financières	132 500,00	132 022,61	0,00	0,00	477,39		132 022,61
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00	20 000,00			0,00		20 000,00
Total des dépenses financières		152 500,00	152 022,61	0,00	0,00	477,39		152 022,61
Total des dépenses réelles		3 881 200,00	3 046 693,10	0,00	0,00	834 506,90	0,00	3 046 693,10
023	Virement à la section d'investissement	611 500,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	37 080,00			-37 080,00		37 080,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		611 500,00	37 080,00			574 420,00		37 080,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 492 700,00	3 083 773,10	0,00	0,00	1 408 926,90	0,00	3 083 773,10
---	--------------	--------------	------	------	--------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 85 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	3 927 323,06	4 252 133,41	0,00	0,00	-324 810,35
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	395 012,25	493 238,79	0,00	0,00	-98 226,54
73	Impôts et taxes (sauf 731)	207 758,00	251 710,00	0,00	0,00	-43 952,00
731	Fiscalité locale	2 722 370,00	2 821 780,84	0,00	0,00	-99 410,84
74	Dotations et participations (3)	381 282,27	418 142,79	0,00	0,00	-36 860,52
75	Autres produits de gestion courante (3)	127 400,00	135 011,20	0,00	0,00	-7 611,20
	Total des recettes de gestion des services	3 833 822,52	4 119 883,62	0,00	0,00	-286 061,10
76	Produits financiers	0,00	1 286,25	0,00	0,00	-1 286,25
77	Produits spécifiques (3)	83 500,54	120 963,54	0,00	0,00	-37 463,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00	10 000,00			0,00
	Total des recettes financières	93 500,54	132 249,79	0,00	0,00	-38 749,25
	Total des recettes réelles	3 927 323,06	4 252 133,41	0,00	0,00	-324 810,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	565 376,94		
--	------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 492 700,00	4 817 510,35	0,00	-324 810,35
---	--------------	--------------	------	-------------

(1) Recettes justifiées non liées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (PP 042 - DV 040).

(5) Les comptes 79 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitres destinés à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 492 700,00	3 083 773,10	0,00	0,00	1 408 926,90	0,00	3 083 773,10
011	Charges à caractère général (4)	1 756 563,33	1 071 277,22	0,00	0,00	685 286,11	0,00	1 071 277,22
6042	Achats de prestations de services	30 000,00	25 824,63	0,00	0,00	4 175,37	0,00	25 824,63
60611	Eau et assainissement	120 000,00	5 037,06	0,00	0,00	114 962,94	0,00	5 037,06
60612	Energie – Electricité	130 000,00	57 602,25	0,00	0,00	72 397,75	0,00	57 602,25
60621	Combustibles	80 000,00	45 463,56	0,00	0,00	34 536,44	0,00	45 463,56
60622	Carburants	45 000,00	22 547,11	0,00	0,00	22 452,89	0,00	22 547,11
60623	Alimentation	4 500,00	692,09	0,00	0,00	3 807,91	0,00	692,09
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	5 825,03	0,00	0,00	1 174,97	0,00	5 825,03
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	16 882,26	0,00	0,00	3 117,74	0,00	16 882,26
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	3 919,63	0,00	0,00	6 080,37	0,00	3 919,63
60636	Habillage et vêtements de travail	10 000,00	7 257,05	0,00	0,00	2 742,95	0,00	7 257,05
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 991,91	0,00	0,00	508,09	0,00	2 991,91
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	6 557,23	0,00	0,00	3 442,77	0,00	6 557,23
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	13 276,65	0,00	0,00	-5 276,65	0,00	13 276,65
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
61358	Autres	35 000,00	38 957,78	0,00	0,00	-3 957,78	0,00	38 957,78
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	27 709,74	0,00	0,00	37 290,26	0,00	27 709,74
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	2 277,05	0,00	0,00	27 722,95	0,00	2 277,05
615231	Entretien, réparations voiries	253 000,00	128 845,33	0,00	0,00	124 154,67	0,00	128 845,33
615232	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	12 749,88	0,00	0,00	22 250,12	0,00	12 749,88
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	56 649,63	0,00	0,00	3 350,37	0,00	56 649,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	18 225,91	0,00	0,00	-8 225,91	0,00	18 225,91
6156	Maintenance	45 000,00	44 758,47	0,00	0,00	241,53	0,00	44 758,47
6161	Multirisques	28 000,00	27 718,00	0,00	0,00	282,00	0,00	27 718,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	551,00	0,00	0,00	1 449,00	0,00	551,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAT N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	200,00	1 040,70	0,00	0,00	-840,70	0,00	1 040,70
62268	Autres honoraires, conseils	50 000,00	6 124,54	0,00	0,00	-43 875,46	0,00	6 124,54
6228	Divers	3 000,00	1 194,72	0,00	0,00	1 805,28	0,00	1 194,72
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 843,32	0,00	0,00	-143,32	0,00	1 843,32
6232	Fêtes et cérémonies	35 000,00	25 255,82	0,00	0,00	9 744,18	0,00	25 255,82
6234	Réceptions	5 000,00	5 322,06	0,00	0,00	-322,06	0,00	5 322,06
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	7 264,10	0,00	0,00	12 735,90	0,00	7 264,10
6238	Divers	30 000,00	3 397,18	0,00	0,00	26 602,82	0,00	3 397,18
6245	Transports de personnes extérieures	366 000,00	310 766,77	0,00	0,00	55 233,23	0,00	310 766,77
6247	Transports collectifs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	12 000,00	10 439,00	0,00	0,00	1 561,00	0,00	10 439,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	45,04	0,00	0,00	3 454,96	0,00	45,04
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 395,71	0,00	0,00	-395,71	0,00	4 395,71
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	19 450,08	0,00	0,00	549,92	0,00	19 450,08
627	Services bancaires et assimilés	600,00	654,34	0,00	0,00	-54,34	0,00	654,34
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	5 010,99	0,00	0,00	4 989,01	0,00	5 010,99
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	15 000,00	14 658,00	0,00	0,00	342,00	0,00	14 658,00
62878	Remb. frais à des tiers	30 000,00	21 540,80	0,00	0,00	8 459,20	0,00	21 540,80
63512	Taxes foncières	61 763,33	60 755,00	0,00	0,00	1 008,33	0,00	60 755,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	770 500,00	683 014,69	0,00	0,00	87 485,31		683 014,69
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	1 717,92	0,00	0,00	782,08		1 717,92
6331	Versement mobilité	2 000,00	2 684,19	0,00	0,00	-684,19		2 684,19
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	383,57	0,00	0,00	116,43		383,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 800,00	7 978,66	0,00	0,00	821,34		7 978,66
64111	Rémunération principale titulaires	330 000,00	299 044,43	0,00	0,00	30 955,57		299 044,43
64112	SFT, indemnité de résidence	2 700,00	11 384,35	0,00	0,00	-8 684,35		11 384,35
64113	NBI	3 800,00	3 485,04	0,00	0,00	314,96		3 485,04
64118	Autres indemnités	17 000,00	11 093,77	0,00	0,00	5 906,23		11 093,77
64131	Rémunérations	147 200,00	124 451,66	0,00	0,00	22 748,34		124 451,66
64132	SFT, indemnité de résidence	1 100,00	4 142,12	0,00	0,00	-3 042,12		4 142,12

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64136	Primes et autres indemnités	4 500,00	3 549,39	0,00	0,00	950,61		3 549,39
6451	Cotisations à T.U.R.S.A.F.	97 400,00	76 985,87	0,00	0,00	20 414,13		76 985,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	97 000,00	98 405,35	0,00	0,00	8 594,65		88 405,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 500,00	5 343,34	0,00	0,00	1 156,66		5 343,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 000,00	37 729,95	0,00	0,00	4 270,05		37 729,95
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	809,00	0,00	0,00	1 191,00		809,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 080,08	0,00	0,00	919,92		2 080,08
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 700,00	0,00	0,00	-1 700,00		1 700,00
6488	Autres	2 500,00	48,00	0,00	0,00	2 452,00		48,00
014	Atténuations de produits	91 060,00	83 473,00	0,00	0,00	7 587,00		83 473,00
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
739221	FNGIR	23 060,00	23 060,00	0,00	0,00	0,00		23 060,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 000,00	60 413,00	0,00	0,00	7 587,00		60 413,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 110 576,67	1 056 905,58	0,00	0,00	53 671,09		1 056 905,58
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	41 087,25	0,00	0,00	-87,25		41 087,25
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	1 875,62	0,00	0,00	124,38		1 875,62
65316	Frais de représentation du maire	0,00	263,75	0,00	0,00	-263,75		263,75
6541	Créances admises en non-valeur	13 236,67	13 236,67	0,00	0,00	0,00		13 236,67
6553	Service d'incendie	64 445,00	64 445,00	0,00	0,00	0,00		64 445,00
65568	Autres contributions	2 500,00	7 978,17	0,00	0,00	-5 478,17		7 978,17
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	884 000,00	825 000,00	0,00	0,00	59 000,00		825 000,00
6573641	Subv.fonct bud ann. et règles(auton fin)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	102 328,00	96 059,00	0,00	0,00	6 269,00		96 059,00
65818	Autres	1 067,00	141,46	0,00	0,00	925,54		141,46
65888	Autres	0,00	6 818,66	0,00	0,00	-6 818,66		6 818,66
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 728 700,00	2 894 670,49	0,00	0,00	834 029,51	0,00	2 894 670,49
66	Charges financières	132 500,00	132 022,61	0,00	0,00	477,39		132 022,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	132 500,00	132 022,61	0,00	0,00	477,39		132 022,61

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + CM + MAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations générées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00	20 000,00			0,00		20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	20 000,00			0,00		20 000,00
Total des charges financières et spécifiques		152 500,00	152 022,61	0,00	0,00	477,39		152 022,61
Total des dépenses réelles		3 881 200,00	3 046 693,10	0,00	0,00	834 506,90	0,00	3 046 693,10
023	Virement à la section d'investissement	611 500,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	37 080,00			-37 080,00		37 080,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00	2,00			-2,00		2,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	37 078,00			-37 078,00		37 078,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		611 500,00	37 080,00			574 420,00		37 080,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles «libellés» conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - MAR au 31/12.

(4) Hors dépenses inscrites aux chapitres 07 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définition des chapitres des opérations d'ordre (OP 042 = RI 040) (OP 043 = RI 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	3 927 323,06	4 252 133,41	0,00	0,00	-324 810,35
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	395 012,25	493 238,79	0,00	0,00	-98 226,54
70311	Concessions ameliarées (produit net)	0,00	1 650,00	0,00	0,00	-1 650,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	1 690,00	0,00	0,00	-1 690,00
70323	Red. occupation éom. public	0,00	4 029,00	0,00	0,00	-4 029,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	3 640,00	0,00	0,00	-3 640,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	762,25	762,25	0,00	0,00	0,00
70382	Redevances de ski de fond	8 000,00	27 136,86	0,00	0,00	-19 136,86
70388	Autres redevances et recettes diverses	296 030,00	299 042,19	0,00	0,00	-3 012,19
70632	Redevances services à caractère loisir	26 000,00	30 146,00	0,00	0,00	-4 146,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	50 908,35	0,00	0,00	-50 908,35
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	23 454,95	0,00	0,00	26 545,05
70688	Autres	14 220,00	14 234,58	0,00	0,00	-14,58
706778	Remb. frais, autres frais	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70678	Remb. frais par des tiers	0,00	36 244,60	0,00	0,00	-36 244,60
7068	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	207 758,00	251 710,00	0,00	0,00	-43 952,00
73211	Attribution de compensation	127 758,00	127 758,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTD pour com - 5000 hab.	80 000,00	123 952,00	0,00	0,00	-43 952,00
731	Fiscalité locale	2 722 370,00	2 821 780,84	0,00	0,00	-99 410,84
73111	Impôts directs locaux	2 650 000,00	2 677 514,00	0,00	0,00	-27 514,00
73118	Autres contributions directes	0,00	8 758,00	0,00	0,00	-8 758,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	15 370,00	15 370,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	32 000,00	80 620,04	0,00	0,00	-48 620,04
73154	Droits de place	3 000,00	2 830,00	0,00	0,00	170,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	22 000,00	36 688,80	0,00	0,00	-14 688,80

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DR + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74	Dotations et participations (4)	381 282,27	418 142,79	0,00	0,00	-36 860,52
74111	Dotation forfaitaire des communes	180 000,00	184 598,00	0,00	0,00	-4 598,00
741121	DSR des communes	145 000,00	152 784,00	0,00	0,00	-7 784,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	21 856,00	21 856,20	0,00	0,00	-0,20
74718	Autres participations Etat	14 000,00	319,59	0,00	0,00	13 680,41
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	11 285,00	0,00	0,00	-11 285,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	33 216,00	0,00	0,00	-33 216,00
74888	Autres	9 426,27	13 819,00	0,00	0,00	-4 392,73
75	Autres produits de gestion courante (4)	127 400,00	135 011,20	0,00	0,00	-7 611,20
752	Revenus des immeubles	127 400,00	134 717,48	0,00	0,00	-7 317,48
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	293,72	0,00	0,00	-293,72
Total des recettes de gestion des services		3 833 822,52	4 119 883,62	0,00	0,00	-286 061,10
76	Produits financiers	0,00	1 286,25	0,00	0,00	-1 286,25
7688	Autres	0,00	1 286,25	0,00	0,00	-1 286,25
77	Produits spécifiques (4)	83 500,54	120 963,54	0,00	0,00	-37 463,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	83 500,54	83 883,54	0,00	0,00	-383,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	37 080,00	0,00	0,00	-37 080,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 000,00	10 000,00			0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	10 000,00			0,00
Total des recettes réelles		3 927 323,06	4 252 133,41	0,00	0,00	-324 810,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non liées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 043) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (6)	Taux actuel					
161 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 750 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 750 000,00									
	C.A.S.	09/11/2014	2016-03-02	02/06/2015	2 500 000,00	F		2,600	2,600	EURO	T	C	N	A-1
	C.D.C.	15/11/2015	2016-01-01	01/04/2016	2 250 000,00	F		1,750	1,750	EURO	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
164 Emprunts et cautionsnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances concédées de Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MCTP et POP (Total)					0,00									
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1679 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement anticipé (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
104 Emprunts et dettes autorisés (Total)					1 513 782,00									
1041 Autres emprunts (total) (8)					0,00									
1042 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1047 Autres dettes (total)					1 513 782,00									
0056 2001 02	SYANE	01/01/2004	2004-01-01	01/01/2005	231 183,88	F		5,400	5,400	EURO	A	C	N	A-1
0056 2003 00	SYANE	01/01/2005	2005-01-01	01/01/2006	5 670,35	F		4,740	4,740	EURO	A	C	N	A-1
0056 2004 00	SYANE	01/01/2006	2006-01-01	01/01/2007	126 150,85	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
0056 2004 01	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	5 500,47	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
0056 2005 00	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	123 378,38	F		3,640	3,640	EURO	A	C	N	A-1
0056 2007 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	259 215,90	F		4,050	4,050	EURO	A	C	N	A-1
0056 2008 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	50 314,71	F		4,110	4,110	EURO	A	C	N	A-1
0056 2008 01	SYANE	01/01/2010	2010-01-01	01/01/2011	258 665,62	F		4,110	4,110	EURO	A	C	N	A-1
0056 2012 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	260 323,25	F		4,950	4,950	EURO	A	C	N	A-1
0056 2013 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	174 903,59	F		3,720	3,720	EURO	A	C	N	A-1
Total général					6 263 782,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Montant : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : profilé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-915 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales perçues aux articles 1504 A et 1505 du code général des impôts.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
B1.2		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 212 459,55					164 285,72	116 956,89	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		3 212 459,55					164 285,72	110 035,03	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	1 525 000,00	15,25	F		2,000	100 000,00	41 962,91	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	1 687 459,55	20,25	F		1,500	64 285,72	68 094,08	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour MCTP et PMP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers fournisseurs-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		423 418,88					80 585,92	21 963,62	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OUI (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
%57 Autres dettes (total)		0,00		423 418,66					80 685,92	21 965,62	0,00	0,00
0058 2001 02	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		6,403	11 559,17	624,26	0,00	0,00
0058 2003 00	N	0,00	A-1	263,47	1,00	F		4,742	283,52	26,88	0,00	0,00
0058 2004 00	N	0,00	A-1	12 615,73	2,00	F		4,030	6 367,84	762,62	0,00	0,00
0058 2004 01	N	0,00	A-1	890,48	3,00	F		4,030	286,47	48,12	0,00	0,00
0058 2005 00	N	0,00	A-1	19 480,78	3,00	F		3,640	8 493,60	945,47	0,00	0,00
0058 2007 00	N	0,00	A-1	64 804,05	5,00	F		4,000	12 960,80	3 616,06	0,00	0,00
0058 2008 00	N	0,00	A-1	12 578,61	5,00	F		4,110	2 515,74	620,38	0,00	0,00
0058 2008 01	N	0,00	A-1	76 699,70	6,00	F		4,110	12 833,28	3 692,14	0,00	0,00
0058 2012 00	N	0,00	A-1	130 617,49	7,00	F		4,960	18 686,22	7 490,53	0,00	0,00
0058 2013 00	N	0,00	A-1	104 843,35	12,00	F		3,720	8 745,26	4 229,22	0,00	0,00
Total général		0,00		3 435 818,61					244 971,64	132 022,81	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 28 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge espérée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et consolidés à l'article 965111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et consolidés à l'article 8608.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et consolidés au 708.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX				B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cas) ou encadré (turnet) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 603.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacent		(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple glissé (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 5 625 918,61	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
		Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		IV
		B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annulé de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (3)							Type de taux (7)	Indice (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au 01/01/2024 Refinancement de dette (2)					9,00	6,00							9,00	0,00	6,00	0,00
Total des recettes au 01/01/2024 Refinancement de dette (4)					9,00	6,00								0,00	6,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du 01/01 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de rétrograder les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de rétrograder les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en ligne, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Tout après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de rétrograder les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profit							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (2)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : plafonné (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 juf, la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IOCB10150/77C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article 66111 : « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annulé nette de la dette de l'exercice (3)	C 376 994,25
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 376 994,25
Recettes réelles de fonctionnement	II 4 252 133,41
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 8,87

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1611-38 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de la même année.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

		B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET					
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,82		3,82	3,82	0,00	3,82
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,82		1,82	1,82	0,00	1,82
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,83	0,08		5,91	4,24	1,67	5,91
Adjoint technique territorial	C	3,83	0,08		3,91	3,24	0,67	3,91
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00		1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisée principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00		2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
sans grade ou sans emploi	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (K)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,83	0,90	12,73	11,06	1,57	12,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : 86720500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien Principal de 2ème Classe	B	TECH	451	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				891,75		
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	578	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	49,04	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	49,04	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	49,04	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	49,04	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	695,59	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	B	PM	599	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
sans grade ou sans emploi	C	PM	416	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
sans grade ou sans emploi	C	PM	501	0,00	A Autres	A Contractuel
sans grade ou sans emploi	C	PM	501	0,00	A Autres	A Contractuel
sans grade ou sans emploi	C	PM	501	0,00	A Autres	A Contractuel
sans grade ou sans emploi	C	PM	501	0,00	A Autres	A Contractuel
TOTAL GENERAL				891,75		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : SocialMS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PCL : Police
PCLEP : Sapeurs-pompiers
X : Emplois non liés

(3) REMUNERATION : Référence à un index brut (indiquer le niveau de l'index brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mail du contrat (code général de la fonction publique - CGPP).

332-23-1* : Accrètement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accrètement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Rattachement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.

332-4-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-4-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGPP.

332-4-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-4-4* : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-4-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-9-45 : Emplois des construits (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être mensualisé en qualité de fonctionnaire dérogatoire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.336 et L.352).
 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'usagers.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats adbo »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui ont obtenu d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chemin conformément à l'article 6 du décret 85-1166 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	30 480,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	37 080,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1*

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-176 468,16
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-290 892,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-467 360,16

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	467 360,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-467 360,16
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	246 000,00	244 971,65	3 062 723,40	3 307 695,05
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	739 401,00	194 725,13	3 132 946,40	3 327 871,53
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	493 401,00	-50 246,52	70 223,00	19 976,48
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-176 468,16			-176 468,16
Affectation au 1068 (C)	467 360,16	467 360,16		467 360,16
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	290 892,00			290 892,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				310 868,48

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		246 000,00	244 971,65
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	246 000,00	244 971,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	164 500,00	164 285,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	81 500,00	80 685,93
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		739 401,00	194 725,13
Ressources propres externes de l'année (a)		97 421,00	194 725,13
10222	FCTVA	97 421,00	97 421,52
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	97 303,61
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		641 980,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 480,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	611 500,00	0,00

(1) Les comptes 15, 165, 26, 27, 28, 39, 39, 481, 49 et 50 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10205 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 50 sont présumés uniquement si le collecteur applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un établissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE						C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1^{er} du IV de l'article 151 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1^{er} atténuation du changement climatique ;

Axe 2^e adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3^e gestion des ressources en eau ;

Axe 4^e transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5^e prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6^e préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1^{er} ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1^{er} et 6^e ;

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2001 « Frais d'études » ;

- 2111 « Terrains nus » ;

- 2115 « Terrains bâtis » ;

- 2120 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;

- 2131 « Bâtiments scolaires » ;

- 2139 « Autres bâtiments publics » ;

- 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;

- 2136 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;

- 2138 « Autres constructions » ;

- 2151 « Réseaux de voirie » ;

- 2152 « Installations de voirie » ;

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;

- 21826 « Autres matériels de transport » ;

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;

- 2313 « Constructions en cours » ;

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours » ;

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondant aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2023/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2023 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2018/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2018 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2026 pour les axes 1° et 6° ;

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2021 « Frais d'études » ;

- 2111 « Terrains nus » ;

- 2115 « Terrains bâtis » ;

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;

- 21312 « Bâtiments scolaires » ;

- 21318 « Autres bâtiments publics » ;

- 21391 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;

- 21392 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;

- 2138 « Autres constructions » ;

- 2151 « Réseaux de voirie » ;

- 2152 « Installations de voirie » ;

- 21621 « Matériel et transport ferroviaire » ;

- 21628 « Autres matériels de transport » ;

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;

- 2313 « Constructions en cours » ;

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours » ;

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 442 495,47	1 147 852,12	3 062 723,40	231 919,95
RECETTES	4 442 495,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 492 700,00	3 083 773,10	0,00	1 408 926,90
RECETTES	4 492 700,00	4 252 133,41	0,00	240 566,59

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 442 495,47	1 147 852,12	3 062 723,40	231 919,95
RECETTES	4 442 495,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 492 700,00	3 083 773,10	0,00	1 408 926,90
RECETTES	4 492 700,00	4 252 133,41	0,00	240 566,59

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + SAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est indicative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + SAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	4 442 485,47	1 147 852,12	3 062 723,40	231 919,95
	4 442 485,47	817 789,57	3 132 946,40	491 759,50
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	4 452 700,00	3 083 773,10	0,00	1 408 926,90
	4 452 700,00	4 252 133,41	0,00	240 566,59
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 935 195,47	4 231 625,22	3 062 723,40	1 640 846,85
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 935 195,47	5 069 922,98	3 132 946,40	732 326,09

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	3 561 000,00	0,00	35,54 0	0,00	1 265 579,00	0,00	
TFPNB	73 000,00	0,00	128,13 0	0,00	93 535,00	0,00	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 461 000,00	0,00	29,43	0,00	1 018 572,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00			2 377 686,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2025

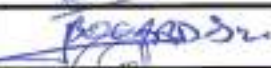
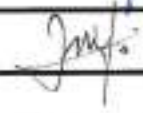
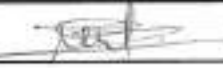
Présenté par M. Gilbert VUILLOUD, adjoint au Maire (1),

A La Chapelle d'Abondance, le 10/04/2025

Délibéré par l'assemblée délibérante du conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A La Chapelle d'Abondance, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3),

BLANC Didier	
BOVARD Jean-Marie	
CATTANEO Thierry	
CREPY-BANFIN Audrey	
CRUZ-MERMY Jean-Jacques	
CRUZ-MERMY Valéry	
DAVID-CRUZ Gérald	
GRILLET-AUBERT Jacques	
GUFFROY François-Maxime	
LEBRASSEUR Fabrice	
MECCA Jean-Louis	
TRINCAZ Nicolas	
VUILLOUD Gilbert	

Certifié exécutoire par M. Gérald David-Cruz (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22 AVR. 2025, et de la publication le 22 AVR. 2025
 A La Chapelle d'Abondance, le 24 AVR. 2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

Le Maire Gérald DAVID-CRUZ
 Mairie de La Chapelle d'Abondance

